

## Familles et vocations dans l'Église

### Les familles lévites et leur influence aux XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles

Professeur dans un petit séminaire durant seize années, j'ai entendu à plusieurs reprises le supérieur dire sa méfiance à l'égard des élèves qui étaient neveux de prêtres ou de religieuses. Je relevais à chaque fois l'allusion, ayant moi-même dans ce domaine une « lourde hérédité » : ma mère avait trois frères qui, tous les trois, étaient prêtres et ses deux sœurs étaient religieuses. La génération précédente comptait deux prêtres qui avaient rempli dans l'Église des fonctions importantes, l'un comme vicaire général de l'évêque de Nantes, l'autre comme provincial des Franciscains à Rennes.

C'est vous dire ce qui a motivé mes recherches sur le sujet que j'aborde devant vous dans le cadre du thème de ce congrès : « Structures familiales et vie privée ». Familles et Église sont intimement liées dans l'histoire des vocations, surtout dans l'Ouest de la France, traditionnellement, suivant le titre d'un livre, « terre des prêtres », qui donna lieu à un célèbre procès (1). En dehors de toute polémique, il est évident que ce fait social eut des répercussions sur la vie des personnes mêlées à cette histoire.

Quelles sont ces familles que je qualifie de « lévites » ? De quelle nature fut leur influence dans le cadre d'un département, celui de la Loire-Inférieure devenu aujourd'hui Loire-Atlantique ? Élargissant la question, nous chercherons à voir le lien entre familles et vocations dans l'Église.

\*  
\*\*

---

(1) Y. LE FEBVRE, *La terre des prêtres*, éd. Le Signor.

Pourquoi des familles « lévétiques » ? Quel rôle la famille a-t-elle joué dans l'histoire des vocations sacerdotales et religieuses au cours d'une période qui s'étend des lendemains de la Révolution aux lendemains du deuxième concile du Vatican, des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle au dernier quart du XX<sup>e</sup> ?

L'emploi de l'adjectif « lévétique » fait allusion à la tribu de Lévi, qui, dans le peuple hébreu, était exclusivement chargée du culte, formée des prêtres et des lévites au service du temple de Jérusalem. Mise à part lors du partage de la Terre promise, elle formait une caste privilégiée. L'établissement définitif du célibat ecclésiastique dans l'église latine à la fin du XI<sup>e</sup> siècle écarte évidemment une situation semblable. A une période antérieure, on a pu être curé de père en fils. Robert, le fondateur de Fontevraud, avait succédé à la cure d'Arbrissel à son père et à son grand-père. Il y eut même, en Bretagne, des dynasties épiscopales. A Quimper, Bénédict, comte de Cornouaille, en était en même temps l'évêque, qui, à sa mort, partagea les deux fonctions entre ses deux fils. Le cadet transmet à son tour la dignité épiscopale à son propre fils. Rennes, Dol et Saint-Brieuc connurent le même phénomène. Nantes y échappa de justesse, l'évêque Budic, qui avait réservé la succession à son fils, ayant été déposé au concile de Reims en 1059. Mais il est aujourd'hui établi que, au VI<sup>e</sup> siècle, saint Félix succéda à son père sur le siège de Nantes. C'était dans un tout autre contexte, celui des évêques gallo-romains qui, par ailleurs, s'engagèrent à vivre dans la continence.

Le système du bénéfice favorisa le népotisme. Il durera dans l'Église gallicane jusqu'à la Révolution, le Concordat de 1516 laissant au roi la nomination aux « bénéfices majeurs », évêchés et abbayes, ce qui entraîna la pratique du népotisme, qui permettait aux grandes familles de se les réserver. C'est pour se réserver l'évêché de Luçon que la famille du Plessis de Richelieu obtint pour le futur cardinal le titre épiscopal. L'expression du cardinal de Retz touchant sa propre vocation est célèbre ; parlant de son père au début de ses *Mémoires*, il écrit : « Ces duels et ces galanteries (auxquels avait été mêlé le jeune Paul de Gondi) ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Église l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fut dans l'univers ; la prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris, qui était dans sa maison, produisirent cet effet » (2). Quelques pages plus loin, le futur cardinal s'en va « affermer » l'abbaye de Buzay, la plus riche de Bretagne, dont il est devenu l'abbé commendataire. Diderot fut tonsuré à l'âge de 13 ans pour hériter de la prébende d'un oncle chanoine du chapitre cathédral de Langres. Et nous savons comment les événements révolutionnaires per-

(2) *Mémoires de M. le Cardinal de Retz*, Le livre Club du libraire. (1) (1)

mirent à Talleyrand d'échapper à un mode de vie pour lequel il n'était pas fait. A côté de ces grands noms, de petits bénéficiaires vivotaient comme Marie-José Le Sénéchal (3). Quant au bas-clergé, il était souvent réduit à la « portion congrue ». Notons que la Bretagne a tenu une place très honorable dans la formation d'un clergé digne et instruit.

Il n'en reste pas moins qu'en réaction contre des vocations forcées, une polémique se développa au cours du XIX<sup>e</sup> siècle autour des conditions de l'appel au sacerdoce. Pour les uns l'appel devait répondre à un attrait : il ne fallait donc appeler que des candidats qui se sentaient attirés par l'idéal sacerdotal. Pour d'autres, l'appel de l'évêque primait et l'attrait ne suffisait pas à sanctionner une vocation. L'appel de l'évêque s'appuyait sur le jugement porté par les maîtres du séminaire, qui estimaient si le candidat pouvait recevoir l'ordination sur la demande qu'il en avait faite. Jean-Marie Vianney, le futur curé d'Ars, faillit être écarté à cause de ses échecs scolaires. On parlait des quatre « S » qui étaient indispensables : sainteté, souche, science, santé. Vous avez remarqué la mention de la « souche », autrement dit de la famille.

De toutes façons, l'attrait jouait un rôle important et toute une littérature a cherché à le faire naître chez des enfants et des jeunes gens. Qui pourrait mieux le valoriser, sinon un milieu dans lequel le rôle du prêtre serait particulièrement honoré, des familles authentiquement chrétiennes?

Dans ce climat naquirent des initiatives d'évêques et de curés qui trouvent dans l'Ouest, au sortir de la Révolution, un terrain particulièrement favorable. Deux institutions naissent au début du XIX<sup>e</sup> siècle : le petit séminaire qui a joué un rôle important jusqu'à des années récentes, entre 1970 et 1980, qui ont vu sa disparition, et les écoles cléricales, appelées parfois petits collèges, qui ont existé au moins jusqu'aux lois laïques du siècle dernier.

Le petit séminaire est né à la fois du Concordat signé en 1801 et du monopole universitaire établi par Napoléon. On a pu le définir comme un « fruit bâtard » du couvent et de la caserne, l'héritier légitime étant le lycée, tel que le concevait l'Empereur.

Le Concordat permettait de fonder dans chaque diocèse un séminaire. En distinguant grand et petit séminaire, les évêques créaient en marge du monopole un établissement d'enseignement secondaire. Il était ouvert, en principe, à des élèves ayant un projet de vocation dans l'Église.

---

(3) Cf. Marie-José Le Sénéchal de Kerguisé (1733-1794) dont les ressources consistent en quelques bénéfices à Crossac, Guérande et Bourgneuf ; il vit pauvrement et sera assassiné en Brière pendant la Révolution.

Mais, en fait, il recevait aussi des élèves venus de la bourgeoisie royaliste qui, d'une part, évitaient ainsi le lycée et qui, d'autre part, faisaient vivre l'institution par la pension qu'ils payaient. Tout le monde y trouvait son avantage. C'est ainsi que Jules Verne fut élève du petit séminaire de Nantes.

Quant aux écoles cléricales (4), elles naquirent de la volonté d'un clergé, sorti à la fois affaibli et raffermi de la Révolution, de préparer la relève, en formant un clergé nouveau qui le perpétuerait. C'est pour cela que des curés, plus proches des familles, ouvrirent des écoles dans leurs presbytères. Très longtemps demeura la coutume des « leçons » de latin donnés par le vicaire. De véritables « filiations ».

Le petit séminaire adopta le programme scolaire des lycées, hérité des humanités telles que les Jésuites en avaient conçu l'enseignement aux siècles classiques. Quant aux écoles cléricales, elles permettaient une première initiation aux études gréco-latine. Certaines allèrent jusqu'à la quatrième. Dans le diocèse de Nantes, elles furent assez nombreuses, en s'adaptant aux circonstances, tolérées par le gouvernement, surtout quand celui-ci se montra favorable à l'Église, permettant la fondation de véritables petits collèges. Tel est le cadre dans lequel se produisit une éclosion des vocations.

Jusqu'en 1815, la remontée des ordinations fut lente autour d'une moyenne annuelle de 200 dans l'ensemble des diocèses de France. Puis ce fut spectaculaire. Le chiffre se maintint autour de 1 400 ordinations jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De 1905 à 1940, le chiffre faiblit, mais se maintint à une moyenne de 750 pour l'ensemble des diocèses, mais avec des nuances locales. Contrairement à l'ensemble, Nantes maintint une moyenne relativement forte.

Que représentent ces familles que j'ai appelées « lévitiqes », qui ont donné en plusieurs générations un certain nombre de prêtres, religieux et religieuses ? Mon étude se restreint au diocèse de Nantes, pour lequel je bénéficie d'un certain nombre de données. Pour la situer j'ai pris l'annuaire diocésain de 1988 où l'on dénombre 710 prêtres « incardinés » (c'est le terme canonique). Sur ces 710 prêtres, on trouve 192 cas qui nous intéressent : 110 cas de frères, soit 33 « doublets », 5 « triplés » (un seul cas de « quadruplés »). Il faudrait ajouter 82 cas de neveux et oncles. Ce qui fait, sur 710 prêtres incardinés, plus du quart. Je n'ai pas tenu compte des cousins, ni des prêtres ayant une parente religieuse, ou un parent religieux non-prêtre. Signalons aussi un autre type de famille « lévitiqes », non plus par « consanguinité », mais par « alliance », car il arrive que des

---

(4) M. FAUGERAS, *Le diocèse de Nantes sous la monarchie censitaire*, tome 2, p. 41-49.

prêtres aient des oncles prêtres du côté maternel et du côté paternel. Il est facile de dresser des généalogies telles que celles publiées par Jean Chotard dans son livre sur le petit séminaire de Guérande.

L'enquête serait évidemment à étendre aux autres diocèses, bretons d'abord, puis, plus largement, aux autres diocèses de l'Ouest, enfin, de proche en proche, à l'ensemble de la France, ce qui amènerait des nuances, mais des sondages permettent de penser que demeure le fait majeur, même en des régions où le recrutement sacerdotal a été relativement faible (Vannes, Rennes, Angers, Luçon, Bourges, Troyes, Lille, Lyon... le Vietnam).

Le rôle de la famille est primordial. Il ressort des articles nécrologiques que *La Semaine religieuse* consacre aux prêtres les plus connus, genre littéraire intéressant à bien des points de vue. J'ai choisi l'un de ces articles comme particulièrement typique. Il s'agit de François Dubreil, né à Port-Saint-Père, dans le pays de Retz, en 1808, et décédé curé de Pornic, en 1895. Il est le grand-oncle d'un deuxième chanoine Dubreil, décédé il y a quelques années, et l'arrière-grand-oncle d'un vicaire épiscopal actuel du diocèse de Nantes. L'article est signé anonymement comme l'un des anciens vicaires du défunt, mais tout semble indiquer que l'auteur est le vicaire-général Élie Allaire, mon propre grand-oncle !

*« François Dubreil est né « d'une famille profondément religieuse et aux mœurs patriarcales. Il était le troisième de douze enfants... De même que, parmi les douze tribus d'Israël, il y en avait une qui était consacrée tout spécialement au service des autels, ainsi parmi les douze enfants que Dieu lui avait donnés, le vénérable père Dubreil eut la consolation d'en offrir un au Seigneur. Et c'est le jeune François qui eut cet insigne honneur. Dès l'âge de 12 ans, il entendit la voix du Seigneur qui l'appela à son service, et, aussitôt, sans hésiter, il consentit à quitter sa famille et ses champs pour aller abriter ses jeunes années dans une maison d'éducation. C'était peu de temps après la grande tourmente révolutionnaire ; les rangs du clergé avaient été décimés par l'orage sanglant qui avait massacré tant de victimes innocentes ; il fallait recruter à des sources pures et fécondes ; de toutes parts, aux rayons de la liberté qui renaissait en France, surgirent des maisons d'éducation, des séminaires, où l'on accueillit avec amour les élèves du sanctuaire.*

*Non loin de Port-Saint-Père, M. l'abbé Dandé, curé de Chauvé, venait d'ouvrir l'un de ces asiles bénis. C'est là que fut reçu avec empressement le jeune François Dubreil...*

*Chauvé, ce petit collège, qui, la première année, ne compta que douze élèves, mais qui, depuis, a donné tant de prêtres au diocèse, tant de vaillants missionnaires aux contrées lointaines, et l'on peut dire un martyr à la Chine (M. l'abbé François Malibeu)... ».*

Tout est à noter dans cet article : la famille profondément religieuse (on remarquera toutefois qu'il n'est pas question de la mère, ce qui est exceptionnel) ; le choix « lévitique » par la référence à la tribu d'Israël vouée au service des autels ; la réponse sans hésitation de l'enfant, avec les résonnances évangéliques de la vocation apostolique (l'auteur semble avoir oublié ses propres hésitations telles qu'on les devine à travers des traditions familiales...) ; l'allusion à la tourmente révolutionnaire et à ses martyrs ; la volonté de recruter « à des sources pures et fécondes » ; l'ouverture « d'asiles bénis » que sont séminaires et collèges ; le chiffre « 12 » comme obstinément rappelé ; l'allusion aux missionnaires et à la nouvelle forme de martyre proposée dans l'Église. Il y a là un schéma typique auquel des nuances sont parfois apportées.

J'ai été amené à étudier la vie de deux prêtres qui ont fondé à peu près à la même époque, au siècle dernier, des congrégations diocésaines de religieuses. L'un est Jean-Marie Laurent (1822-1890), fondateur des Sœurs de la Sainte-Famille de Grillaud, à Nantes. L'autre est Gilbert Bauduz (1812-1891), fondateur du Carmel apostolique de Notre-Dame de Bethléem, également à Nantes. Jean-Marie Laurent doit sa vocation à son milieu familial, marqué par les souvenirs de la Révolution dans une région, la Grande Brière, qui fut un des lieux les plus actifs de la résistance clandestine. Tout jeune, il va manifester sa vocation, au point de délaissier la garde du troupeau pour prier à l'église. Il est distingué par le curé de la paroisse qui l'oriente vers le petit séminaire de Guérande.

Gilbert Bauduz, lui, a un parcours très-original. Né à Châteaubriant dans une famille de commerçants, il semble lui aussi destiné au sacerdoce et un oncle notaire le fait entrer au collège de Candé, dans le Maine-et-Loire. Il en sort au bout d'un an, et la mort de son père l'oblige à reprendre la boulangerie. Il semble que l'attachement à sa mère ait beaucoup fait pour l'empêcher de donner suite à ses projets de vocation. Demeuré célibataire, Gilbert Bauduz se dévoue au service de la paroisse et est remarqué par le curé qui le fait à nouveau entrer au séminaire où il reprend ses études.

Jean-Marie Laurent et Gilbert Bauduz sont les contemporains d'un prêtre lyonnais que Jean-Paul II a récemment proclamé bienheureux, Antoine Chevrier, dont la notoriété dépasse largement les limites d'un diocèse par la fondation dont il est à l'origine, l'Institut des prêtres du Prado. C'est précisément un prêtre du Prado, nantais, qui a consacré des travaux importants pour rechercher les origines familiales du père Chevrier. Au point de départ de ses recherches, il y eut le fait de l'ignorance totale dans laquelle les biographes du futur bienheureux laissaient le lecteur sur la lignée paternelle. La mère tenait le rôle essentiel dans l'éclosion et le développement de la vocation d'Antoine Chevrier. Le travail d'Yves Musset a permis de démontrer que cette ignorance avait

été voulue. Le rôle de la mère avait été surestimé d'autant plus que la conduite du père laissait des doutes sur ses convictions religieuses, ce qui était contraire au genre hagiographique du siècle dernier. On trouverait les mêmes indices dans la biographie de l'abbé Doussin, curé fondateur des sœurs de Teillé, dans le diocèse de Nantes, par le chanoine Eriau...

La place de la mère dans l'histoire des vocations a été souvent soulignée avec insistance. Rappelons-nous le célèbre roman de Pierre L'Ermite, *Comment j'ai tué mon enfant*, histoire tragique d'un refus. Il est, par ailleurs, curieux de constater le nombre des séminaristes orphelins de père, surtout après la guerre de 1914. Une autobiographie écrite par un ancien séminariste à l'intention de ses petits enfants, qui est hors commerce mais qu'il m'a été donné de lire, analyse très bien cette situation à travers sa propre histoire. Sans doute ne faut-il pas mêler psychologie et histoire, ni voir dans ces comportements une volonté délibérée des responsables de l'Église de créer un climat qui, à la limite, ne respecterait pas la liberté des candidats au sacerdoce. C'est là, je pense, l'une des limites du livre de Jean Chotard. La thèse du complot ne se justifie jamais.

Une biographie du cardinal Saliège, qui a perdu très tôt son père, raconte son départ pour le séminaire : « *La mère s'est inclinée, elle mesure à sa juste valeur l'honneur d'avoir mis au monde un futur serviteur de Dieu. Debout sur son seuil elle jette les derniers conseils. Dans un bruit de grelots et d'essieux, mal graissée, s'approche la carriole à deux roues qui va déposer le jeune homme à Pléau. Une dernière fois, il se retourne vers sa mère, maintenant muette sur des sanglots... Il est probable que l'humble femme en cette minute déchirante n'en appelle pas à l'orgueil pour se redresser... Le soir, au premier dîner partagé sans Jules-Géraud, la mère un peu détendue, confie à ses enfants : « Il sera sans doute curé de campagne, et, quand vous serez tous élevés, j'irai lui tenir lieu de servante... »*. Qu'il y ait dans cette page une part de romantisme, c'est évident. Elle n'en est pas moins vraisemblable et reflète une mentalité qui fut celle de beaucoup de mères de prêtres.

Il n'est pas sans signification que soit née à travers la France une « confrérie de mères de prêtres » qui, dans le diocèse de Nantes, connut une particulière vitalité. Elle est devenue aujourd'hui « l'association des parents de prêtres, religieux et religieuses » mais, pendant longtemps, elle fut réservée aux mères dont le rôle paraissait primordial. La famille du prêtre groupée autour des parents avait son heure de gloire lorsque, après l'ordination, il célébrait sa première messe dans sa paroisse natale. Ce jour-là les parents étaient particulièrement à l'honneur et se manifestait la place que tenaient dans le milieu paroissial ces familles « léviti-ques » dont j'ai parlé.

Car ces familles n'étaient pas sans influence. Elles comptaient et le clergé local se devait de les respecter, voire de les neutraliser. Des liens existaient entre les prêtres en fonction dans une paroisse et les prêtres qui en étaient originaires. Les curés ou vicaires n'ignoraient pas les jugements qui pouvaient être portés sur eux par leurs anciens condisciples de séminaires. Ainsi risquait de se former une opinion favorable ou défavorable. En retour les enfants de ces familles jouissaient d'une certaine protection, précisément en vue d'une vocation possible. La même protection suivait l'élève du petit séminaire pour les mêmes raisons de relations entre les professeurs et les autres prêtres.

Que conclure au terme de cet exposé, qui, dans sa brièveté voudrait ouvrir des pistes de recherche dans l'esprit des travaux du chanoine Boulard. Celui-ci publiait en 1950 une étude intitulée *Essor ou déclin du clergé français*. Si le chanoine Boulard ne pouvait prévoir il y a plus de quarante ans le drame qui s'est joué dans l'Église vingt ans plus tard, son travail garde le sérieux des recherches entreprises à travers la France. Dans le livre publié en 1950, il faisait cette remarque : « *Ce qu'on attend des familles chrétiennes, ne serait-ce pas avant tout qu'elles forment des chrétiens authentiques ? La grâce de Dieu et l'appel de l'Église feront le reste. Cela nous expliquera sans doute qu'il y ait, un peu dans toutes les régions des familles que l'on pourrait qualifier de sacerdotales, dans lesquelles, à toutes les générations, on trouve des prêtres ou des religieuses. Un héritage fidèlement transmis de vertus chrétiennes, de droiture, de générosité, de piété et de foi produit son fruit à chaque génération* ». Et l'auteur cite le cas de Frossay dans le diocèse de Nantes qui comptait alors 45 prêtres, séminaristes, religieux et novices originaires de la paroisse qui avait à peu près 2 000 habitants. Ces vocations provenaient de vingt familles en remontant à la génération précédente et d'une douzaine en remontant plus haut. Cela donne à penser, conclut Boulard, qu'il faille une assez longue tradition chrétienne dans une famille pour qu'une lignée accède au sacerdoce (5).

Pour l'historien, ces familles ont joué un rôle important dans l'histoire d'un diocèse. Elle ont été liées aux institutions qui en ont marqué la vitalité : paroisses, mouvements, écoles, œuvres diverses. Au petit garçon hésitant sur son avenir l'idéal que présentait l'oncle prêtre paraissait souvent capable de mobiliser sa générosité plus que le métier paternel. Quand il arrivait à franchir les difficultés des séminaires, surtout du petit souvent exigeant et austère, il pouvait se lancer dans un apostolat où se continuait une histoire commencée aux lendemains de la Révolution.

L'étude dont nous avons esquissé les grands traits prend place dans

---

(5) F. BOULARD, *Essor ou déclin de clergé français*, éd. du Cerf, p. 181-194.

une histoire déjà écrite pour une part, mais dans laquelle manque pour le diocèse de Nantes la période qui s'étend de 1870 à 1914. C'est cette période à laquelle je me suis surtout attaché et que je rêve de faire revivre.

Jean GUÉHENNEUC

### RÉSUMÉ

La famille a joué un rôle important dans l'histoire des vocations sacerdotales et religieuses. Des liens fréquents de parenté unissent les prêtres entre eux. Cela autorise l'expression de « familles lévites » au sens de familles au sein desquelles se sont manifestées des vocations dans l'Église sur plusieurs générations.

Comment s'explique ce phénomène de société ? Et, en particulier dans un diocèse de l'Ouest de la France, terrain particulièrement choisi pour l'étudier ? Dans quel climat ces vocations familiales se sont-elles épanouies, au lendemain de la Révolution, et se sont-elles maintenues jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle ? C'est ce que nous avons cherché à étudier à travers l'histoire du diocèse de Nantes, qui paraît typique dans ce domaine de ce phénomène, qui s'est largement manifesté, semble-t-il, dans tous les diocèses de France, voire au-delà.